

Liste des pièces à fournir pour une première inscription administrative à l'université Claude Bernard Lyon 1

Attention : Les documents étrangers doivent être présentés traduits en Français

DOCUMENTS RELATIFS A L'IDENTITE, AUX ASSURANCES, A LA SANTE ET MOYENS DE PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITE

- **Pour toutes et tous :**
 - présentation d'un document officiel d'identité et sa photocopie ;
 - une photo d'identité prise tête nue (avec votre nom au dos) ;
 - une attestation d'assurance Responsabilité Civile qui couvre l'étudiant-e durant les enseignements et les stages de l'année universitaire en cours ;
 - **un mode de paiement (indispensable) :** carte bancaire (carte de paiement) ou chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Claude Bernard Lyon 1
- **Pour les étudiant-e-s mineur-e-s**, autorisation parentale (voir modèle ci-joint).
- **Pour les étudiant-e-s français-e-s de moins de 25 ans seulement :**
 - photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (ex JAPD) ou à défaut attestation de recensement ;
- **Pour les étudiant-e-s boursier-e-s seulement**, attestation conditionnelle de bourse (ou attestation définitive) et sa photocopie concernant l'année en cours.
- **Pour les étudiant-e-s s'inscrivant dans une formation de STAPS seulement :** Un certificat médical de non contre-indication de la pratique d'activités sportives datant de moins de 3 mois.

DOCUMENTS JUSTIFIANT DE LA SITUATION SCOLAIRE et/ou PROFESSIONNELLE

- **Pour les bachelier-e-s de l'année (2017) :** original et photocopie du relevé de notes du baccalauréat.
- **Pour les bachelier-e-s des années antérieures :**
 - original et photocopie du diplôme du baccalauréat (ou du diplôme de fin d'études secondaires) ;
 - original et photocopie du relevé de notes du baccalauréat (ou du diplôme de fin d'études secondaires) ;
 - numéro INE (BEA) figurant sur le relevé de notes du baccalauréat ;
 - attestation de réussite au diplôme permettant l'accès à la formation concernée
- **pour une inscription en première année commune aux études de santé seulement :** relevé officiel de scolarité accomplie depuis le bac et/ou attestations des activités professionnelles exercées depuis la fin de la scolarité.
- **Pour les étudiant-e-s déjà inscrit-e-s l'année antérieure dans une université française**, attestation de demande de transfert de dossier (à retirer auprès de l'université de départ). Les étudiant-e-s venant d'une autre formation de Lyon 1 ne sont pas concerné-e-s.
- **Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en double cursus ou étudiant-e-s salarié-e-s :** fournir le document justifiant la situation (certificat de scolarité, contrat de travail).

DOCUMENTS RELATIFS A LA PROTECTION SOCIALE

Il est essentiel, avant de lire ce paragraphe, de déterminer votre situation vis-à-vis de la sécurité sociale, en fonction de votre situation (âge, profession des parents, etc), en consultant le document explicatif.

- **numéro INSEE** (c'est votre n° de sécurité sociale ; il vous est transmis par la caisse d'assurance maladie durant l'année de terminale). *Attention : la transmission de ce numéro ne vaut pas immatriculation à la sécurité sociale*
- **Pour les étudiant-e-s déjà immatriculé-e-s à la sécurité sociale :**
 - attestation de la carte d'assuré social Vitale et 2 photocopies,
- **Pour les étudiant-e-s non immatriculé-e-s à la sécurité sociale :**
 - attestation de droits du parent assureur ou du conjoint avec inscription du nom de l'étudiant-e concerné-e et 2 photocopies,
 - *ou* attestation de droits au nom de l'étudiant-e sous le numéro du parent assureur et 2 photocopies.
- **Pour les étudiant-e-s devant choisir un centre payeur étudiant :** un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant-e, destiné au centre payeur de sécurité sociale (document indispensable pour obtenir les remboursements de frais de santé)
- **Pour les étudiant-e-s né-e-s hors de la France métropolitaine et n'ayant jamais été immatriculé-e-s à la Sécurité Sociale**, fournir un extrait d'acte de naissance et sa photocopie, ou le livret de famille et sa photocopie.